

*Questions orales*

éminent qui vient d'arriver, l'honorable secrétaire au Commerce du Mexique, maître Jorge de la Vega Dominguez.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LE CANADIEN PACIFIQUE**

## LA VALEUR DES CONCESSIONS FONCIÈRES ET MINIÈRES

**M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il dire à la Chambre s'il envisage d'entreprendre une étude de la valeur actuelle des concessions foncières et minières qui ont été accordées au CP dans le passé?

**M. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports):** Madame le Président, il en a déjà été question. La décision appartient désormais au conseil des ministres.

**M. McKnight:** Madame le Président, je ne connais par l'ordre des préséances dans le cabinet du ministre. S'il ne s'agit pas d'une politique du gouvernement et si le conseil des ministres ne s'est pas encore prononcé sur la question, comment se fait-il que l'adjoint du ministre au Sénat, le sénateur Argue, a déclaré, comme le rapportait hier le *Star Phoenix* de Saskatoon, qu'il fera entreprendre une étude avant la fin de cette année?

**M. Pepin:** Madame le Président, il est normal dans un régime démocratique que des membres du conseil des ministres expriment leur point de vue sur une question lorsque le conseil ne s'est pas encore prononcé.

**Des voix:** Oh, oh!

\* \* \*

**LA FONCTION PUBLIQUE**

## LE CONFLIT AVEC LES VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO—LES EFFORTS POUR RÉGLER LE CONFLIT

**M. Gus Mitges (Grey-Simcoe):** Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Les négociations salariales entre les vétérinaires de la direction de l'hygiène vétérinaire, ministère fédéral de l'Agriculture et le Conseil du Trésor sont dans une impasse. Aujourd'hui, les inspecteurs vétérinaires de l'Ontario et du Québec ont débrayé, ce qui a obligé à fermer tous les abattoirs fédéraux au Québec, et surtout en Ontario. Une grève générale dans tout le pays aurait des conséquences désastreuses pour les consommateurs, les éleveurs, le secteur du conditionnement des viandes ainsi que pour nos exportations. Cela étant, le président du Conseil du Trésor accepterait-il d'intercéder personnellement, de recevoir les représentants du groupe vétérinaire et de négocier de bonne foi avec eux, afin d'établir un barème salarial qui répare les injustices dont les membres de ce groupe de fonctionnaires dévoués sont victimes depuis longtemps?

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, il paraît que les deux parties ont fait preuve de bonne foi lors des négociations. Il semble

que ce débrayage soit illégal et j'espère que les choses rentreront dans l'ordre sous peu. On me dit que des progrès énormes ont été réalisés grâce au médiateur. Je pense donc que cette situation sera réglée incessamment de manière juste et équitable.

**M. Mitges:** Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. La direction de l'hygiène vétérinaire admet que, depuis quelque temps, elle a beaucoup de mal à trouver des vétérinaires. Or, d'après la Commission de la Fonction publique du Canada, le taux de vacance de postes dans la profession est de 32.4 p. 100, situation qui est essentiellement due au fait que la rémunération dans ce groupe est inacceptable. Étant donné qu'aucun effort ne semble avoir été entrepris pour pallier ces difficultés, le président du Conseil du Trésor admettra-t-il que le fait d'offrir un salaire de départ de \$17,660 aux vétérinaires de la Fonction publique constitue non seulement un obstacle à l'embauche, mais que cela représente une insulte inconcevable que d'offrir à un vétérinaire dans notre pays un salaire aussi ridicule à notre époque, alors qu'il faut faire six années d'études universitaires pour accéder à cette profession?

**M. Johnston:** Madame le Président, la rémunération des vétérinaires est soumise aux mêmes règles de comparaison des salaires que tous les autres groupes. Je puis assurer au député que si ce groupe est victime d'injustices, elles ne manqueront pas d'être réparées au cours des négociations actuelles.

En ce qui concerne le taux de vacance des postes, le député pourrait peut-être s'adresser au ministre de l'Agriculture. Je crois savoir qu'un certain nombre de postes ont été volontairement laissés vacants et que le ministère de l'Agriculture envisage d'en doter environ 5 à 10 p. 100 de plus, mais non pas 32 p. 100, comme le préconise le député.

\* \* \*

**LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'OUEST**

## L'AMÉLIORATION DES APPROVISIONNEMENTS EN EAU

**M. Bert Hargrave (Medicine Hat):** Madame le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et ministre des Finances et porte sur le discours qu'il a prononcé lundi dernier, à Montréal, devant le Canadian Club. Le discours en question renfermait une allusion directe au fonds de développement de l'Ouest de quatre milliards de dollars, dont deux milliards seront étalés sur trois ans pour encourager la collaboration des gouvernements et des habitants de l'Ouest, de façon à assurer que tous les obstacles pouvant nuire à l'expansion à long terme, par exemple l'insuffisance des services de transport ou des approvisionnement en eau, seront aplanis à temps et de façon efficace.

Le ministre des Finances peut-il nous donner de plus amples détails précisément sur la question de l'insuffisance des approvisionnement en eau dans l'Ouest? La question revêt à mes yeux une importance toute particulière et j'espère que le ministre fera quelque chose à ce sujet.